

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Inter-Entreprises

Formation :	Sensibilisation du personnel opérationnel aux risques liés aux Equipements Sous Pression	
Entreprise :	Raison sociale :	
	Personne à contacter (Nom, Prénom, Mail & Téléphone) :	
	Adresse de facturation :	
Modalités :	Date choisie :	Lieu : Mulhouse
	Coût : 190 € H.T. par stagiaire	
	Soit un total de :	€ H.T. (€ T.T.C.)
<u>Participant(s) à la formation</u> : (indiquez les noms & prénoms)		
Attentes spécifiques du/des stagiaire(s) liées à cette formation :		
Si un stagiaire est en situation de handicap, merci de préciser les modalités d'adaptation souhaitées :		
<p>La facture est envoyée après la formation et tient lieu de convention simplifiée. Si vous souhaitez une convention séparée veuillez prendre contact avec nos services.</p> <p>En signant l'acceptation de la proposition, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales et spécifiques de formation de HSE Impulsion ci-jointes, et les accepter.</p> <p>HSE Impulsion est référencé </p> <p>Conditions d'annulation : Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit à HSE IMPULSION au plus tard cinq jours avant la date de début de la session de formation.</p> <p>Si l'annulation intervient moins de cinq jours avant cette date, HSE IMPULSION facturera, à titre de dédommagement, les sommes dues par le client, sauf cas de force majeure dûment justifiée.</p> <p>HSE Impulsion se réserve le droit d'annuler ou de reporter toute formation en cas de force majeure ou si le nombre d'inscrits n'était pas suffisant.</p>		
Date :	Identité et qualité du signataire :	Signature (et cachet) :
	Je reconnais avoir pris connaissance et accepter expressément les conditions générales et spécifiques de formation ci-après	



CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

N° d'enregistrement : 42 68 01266 68 (Préfecture Alsace)

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles HSE Impulsion fournit au client la prestation de formation définie dans le bulletin d'inscription.

La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation sans réserve et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales du client, **qui prévalent sur tout autre document du client**, notamment sur ses conditions générales d'achat.

Article 2 – Objet de la prestation

Le contenu et la durée de la prestation sont précisés dans le programme et bulletin d'inscription ci-joints.

Article 3 – Inscription

L'inscription à la formation n'est définitive et garantie qu'après réception du bulletin d'inscription dûment complété, daté et signé.

Article 4 – Prix, facturation et modalités de paiement

Les prix indiqués dans le bulletin d'inscription sont fermes et forfaitaires.

La facture sera adressée au client après la réalisation de la prestation. Elle tient lieu d'attestation de présence et de convention simplifiée. Une convention et/ou attestation séparée peut être établie sur demande expresse du client. Conformément à l'article L441-6 du code du commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 à compter de la date d'émission de la facture. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture pourra être majorée de plein droit par des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal.

Article 5 – Annulation et report de la prestation

Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit à HSE IMPULSION au plus tard cinq jours avant la date de début de la session de formation.

Si l'annulation intervient moins de cinq jours avant cette date, HSE IMPULSION facturera, à titre de dédommagement, les sommes dues par le client, sauf cas de force majeure dûment justifiée.

HSE IMPULSION se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation, sans indemnité, en cas de survenance d'un cas de force majeure ou si le nombre de participants est insuffisant.

En cas d'annulation, HSE IMPULSION en informe le client dans les meilleurs délais et procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées.

Article 6 – Propriété intellectuelle

Le contenu intellectuel de la prestation de formation ainsi que les informations, les livrables, remis au moment de l'exécution de la prestation et, plus généralement, tous documents réalisés par HSE IMPULSION, quel qu'en soit le support, et distribués à l'occasion de l'exécution de la prestation, sont des œuvres de l'esprit protégées par le droit d'auteur. Ils demeurent la propriété pleine et entière de HSE IMPULSION ou de ses titulaires. Toute utilisation ultérieure de ces informations et documents par le client, notamment toute reproduction, redistribution ou représentation au public, est strictement interdite, sauf accord préalable de HSE IMPULSION. Toute infraction à cette disposition donnera lieu à indemnisation du préjudice ainsi qu'une pénalité forfaitaire égale à cinquante fois le montant du prix de la prestation visé à l'article 4.

Article 7 – Responsabilité

En aucun cas HSE IMPULSION ne sera tenu responsable de l'utilisation faite par le client des données et informations communiquées par HSE IMPULSION dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation. Tout dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation de ces données et informations sera supporté exclusivement par le client.

Article 8 – Informatique et libertés

En signant le présent bulletin d'inscription, le client déclare consentir librement et sans réserve au traitement des informations et données personnelles fournies à HSE IMPULSION. Celles-ci font l'objet d'un traitement informatique et ne seront utilisées que dans le but d'assurer la bonne exécution de la prestation.

Le client dispose d'un droit d'accès, d'opposition ou de rectification auprès de : info@hse-impulsion.fr

Article 9 – Règlement des différends

Pour tout recours, appel en garantie, référé... seuls les tribunaux de Mulhouse sont compétents.

(version 2020-0)



CONDITIONS SPECIFIQUES DE FORMATION

- Conditions spécifiques, cf. ci-dessous
- Pas de conditions spécifiques